

Je suis née à Djibouti. Nous étions 6 filles et 1 garçon. On reprochait à ma mère de ne faire que des filles, mon père a été courageux, il a refusé la polygamie malgré la pression de sa famille. Il était en avance sur son époque, il a scolarisé toutes ses filles, il disait que nous devions être indépendantes. Il était employé au service radio de la Poste et des Télécommunications. Devenu député en 1977 il démissionnera en 1992 lors des grandes répressions contre les afars, notre communauté qui vit sur 3 pays : Djibouti, l'Éthiopie, Érythrée. Les femmes mariées doivent couvrir leurs cheveux.

L'excision est un tabou indépasseable. À 7 ans j'ai eu "la totale" : excision et infibulation comme toutes les petites filles djiboutiennes.

Ces sont des coutumes très anciennes néfastes à la santé des femmes qu'il faut éliminer totalement en agissant sur les mentalités, car elles font souffrir des femmes toute leur vie.

L'entrée en résistance

À 17 ans Aïsha crée le premier comité contre l'excision et l'infibulation. À l'époque c'était un tabou de s'attaquer à ces pratiques. J'ai décidé que personne ne toucherait à mes filles ni à aucune autre petite fille. On pensait que j'étais folle, on me montrait du doigt mais j'ai trouvé des alliées parmi les lycéennes. Il fallait juste que ça démarre.

Aujourd'hui les femmes sont nombreuses à lutter contre ces pratiques, il existe une loi mais elle est inappliquée.

J'ai été mariée à 19 ans avec un ancien sénateur français de 59 ans devenu Premier ministre de Djibouti. Il avait répudié 5 épouses et voulait une fille éduquée, parlant français pour la traîner dans les cocktails. Je me sauvais sans cesse du domicile conjugal, mais on me ramenait toujours.

En 1981, profitant d'un voyage en France, je me suis enfuie en laissant tout le luxe... pour aller vivre dans un petit studio du 20^e arrondissement

de Paris. Fin 1982, je rentre à Djibouti suite au décès de mon frère aîné. On confisquera mon passeport pour m'empêcher de sortir du territoire.

"Renoncer" un mot ignoré

Aïsha décide alors de prendre son "envol" loin des difficultés et tracasseries rencontrées sur terre et devient la première Djiboutienne à pratiquer le parachutisme. Dans la foulée elle obtient un brevet de pilote d'avion. L'accès à l'aéroport sera vite impossible à la femme afar considérée comme opposante. Je n'ai jamais pu me consacrer vraiment à ma passion dans mon pays. J'obtiens le divorce non sans mal, suite à des pétitions et de nombreux courriers dénonçant l'attitude du Premier ministre djiboutien dans les réunions internationales.

Très tôt sensibilisée aux famines répétitives, aux sécheresses en Corne d'Afrique, Aïsha s'engage dans les actions humanitaires. En 1973, je dactylographiais des textes de mon père appelant à l'aide aux populations Afar d'Éthiopie qui ont perdu le quart de leur effectif.

Lors de la deuxième grande famine d'Éthiopie 1984-1985, j'organise avec des amies la collecte de vivres et d'argent pour venir en aide aux rescapés et aux sinistrés de la sécheresse à Djibouti.

Les autorités mettront fin brutalement à ces initiatives. Je fais appel aux ONG, le CCFD ou Agir ABCD pour qu'elles subviennent aux populations complètement abandonnées. Répondant à mon message à la télévision française, deux infirmières, une potière et un agronome bénévoles partent travailler à Yoboki et à Randa. Déclarés "persona non grata" ils seront expulsés deux mois plus tard.

Avec des amis français nous fondons l'Association de Solidarité avec le Peuple Afar qui dénoncera des massacres dans la Corne d'Afrique.

Elle sera la seule ONG présente dans les zones sous embargo contrôlées par le FRUD (Front pour la Restauration de

l'Unité et de la Démocratie) jusqu'en juillet 1993, date à laquelle sa présidente, Hélène Azcue, sera arrêtée par l'armée djiboutienne et de nouveau expulsée.

Aïsha représente l'organisation franco-monégasque Mission Enfance en Éthiopie qui va dans les coins les plus reculés de la région Afar où personne n'était intervenu. Nous adaptions l'enseignement aux conditions de vie des enfants nomades en créant des écoles itinérantes, ainsi qu'aux enfants de réfugiés djiboutiens. Ces projets sont interrompus par la police éthiopienne un soir de septembre 1997. Elle livre Aïsha, son mari et d'autres opposants aux autorités de Djibouti. J'étais enceinte de 3 mois, on m'a accusée d'avoir été l'instigatrice intellectuelle d'une attaque contre les soldats djiboutiens qui avait fait 40 morts. En réalité j'étais connue pour avoir fait dénoncer par la Fédération Démocratique Internationale des Femmes à la Conférence de Pékin en 1995 les viols de plus de 200 femmes Afars par les militaires djiboutiens. Cette réalité était connue à la base française de Djibouti qui comptait alors plus de 3 000 soldats. La création du Comité des Femmes Djiboutiennes Contre les Viols et l'Impunité date de cette période.

Le réconfort

de la solidarité internationale

Seule femme emprisonnée pour ses idées, elle se retrouve avec les femmes poursuivies pour des délits ou des crimes de droit commun. Nous étions 25 par cellule, il faisait une chaleur terrible, j'étais enceinte, c'était vraiment pénible pour moi. Grâce à un élan de solidarité à Djibouti, en France et dans le monde, j'ai quitté la prison après 6 mois de détention. L'ONG Mission Enfance dont j'étais la coordinatrice en Éthiopie s'est mobilisée dès le début pour ma libération. Femmes Solidaires et la Fédération Internationale des Femmes ont lancé une campagne pour ma libération et mon retour en France où se trouvaient mes 3 enfants.

C'était vraiment réconfortant de savoir qu'à des milliers de kilomètres des gens étaient solidaires et s'activaient pour ma libération. Je me sentais plus forte. Il n'y a rien de plus terrible pour une personne détenue que l'oubli. Arrivée en France, je me suis investie pour la libération des autres prisonniers politiques dont mon mari.

En mars 1999, j'ai participé avec 9 autres Djiboutiens à une grève de la faim de 35 jours qui permettra de sensibiliser l'opinion publique, les responsables français ainsi que le Parlement européen sur les violations des Droits humains en République de Djibouti.

De ces actions naîtra l'Observatoire pour le Respect des Droits humains à Djibouti.

Aïsha puise son énergie pour l'amélioration des conditions des femmes de son vécu dans les régions Afars d'Éthiopie dépourvues de service de santé, d'école et d'infrastructure économique. Il est inadmissible qu'à l'heure où on cherche la présence de l'eau sur Mars, les Africaines soient obligées de marcher plus de 5 kilomètres pour chercher l'eau. J'ai été aussi très frappée et choquée par la paupérisation de la population à ma sortie de prison à Djibouti. Tout en dénonçant les violations des Droits humains dans son pays, elle participe à la lutte contre la pauvreté dans la Corne d'Afrique. Dans une démarche de commerce équitable, elle soutient les femmes qui ont monté des coopératives à Djibouti et en Éthiopie, d'où elle a rapporté un portrait qu'elle signe dans les pages de ce livre.

Mes combats d'aujourd'hui sont toujours les mêmes : contre l'excision et l'infibulation, contre l'impunité des militaires coupables des viols, contre la pauvreté, pour le respect des Droits humains et la dignité des femmes.

